

Bonjour,

Dans le cadre de notre projet professionnel sur votre commune de Villy-le-bouveret, nous souhaitons faire quelques modifications/optimisations au niveau du PLU en cours d'élaboration. Concernant le sujet de l'assainissement nous avons une requête.

Zonage proposé dans l'élaboration du PLU pour les lots achetés en jaune dans le fichier en attaché : zone STECAL n1 + zone N (zone naturelle protégée).

**Requête :**

- Dans cette élaboration du PLU il apparait que l'assainissement de nos parcelles restera non collectif et sans infiltration au sol --> **Nous souhaitons donc avoir la possibilité de rejeter les eaux usées dans les ruisseaux Grandes Usse ou Morges sans limite en équivalent habitant.** Evidemment nous installerons dans le cadre du projet professionnel une FSTE avec filière filtrante, bac à graisse, etc.

Nous restons disponible pour en discuter.

Bonne semaine à vous,

Julien Charton

Département  
HAUTE SAVOIE

Commune  
VILLY-LE-BOUVERET

Section : A  
Feuille : 000 A 01

Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 25/10/2018  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant  
ANNECY  
Cité administrative 7, rue Dupanloup  
74040  
74040 ANNECY  
tél 04 50 88 40 43 - fax 04 50 88 47 94  
cdif\_annecy@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par

cadastre.gouv.fr

